

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ADET)

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE RENFORCEMENT DE
CAPACITES POUR L'EMPLOI (FORCE)

**PROCES VERBAL D'ABSENCE DE PLIS RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION DE L'ETAT DES LIEUX DES
MATRICES DE COMPETENCES DE METIERS, ELABORES DANS LE SECTEUR DE
L'ARTISANAT**

AMI N° 005-2024/PR/ADET/FORCE/PRMP/SP-PRMP du 27/08/2024

Objet de l'Avis à manifestation d'intérêt :

Recrutement d'un Consultant individuel pour la réalisation de l'état des lieux des matrices des compétences de métiers, élaborés dans le secteur de l'artisanat

Numéro SIGMAP : PI_FORCE_96690

Septembre 2024

af *RS* *w*

PROCES-VERBAL D'ABSENCE DE PLIS

Objet : Avis à manifestation d'intérêt n° 005-2024/PR/ADET/FORCE/PRMP/SP-PRMP du 27 août 2024 relatif au recrutement d'un Consultant individuel pour la réalisation de l'état des lieux des matrices des compétences de métiers, élaborés dans le secteur de l'artisanat

Mode de passation : AMI+DP (consultation individuelle)

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 06 septembre à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sise au 4ème étage de l'immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (+229) 53 22 22 22, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) mise sur pied s'est réunie pour procéder à l'ouverture des plis relatifs à l'avis à manifestation d'intérêt cité en objet.

L'AMI a fait l'objet de publication dans les canaux suivants :

- Site web de l'ADET ;
- Dans les locaux de l'ADET ;
- A la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin (CMAB) ;
- A la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Bénin (CCIB) ;
- A la Préfecture du Cotonou ;
- Journal des marchés publics (parution N°398 du 29 août 2024)
- Journal « Le matinal » (parutions N°6909 du 29 août 2024 et N°6911 du 02 septembre 2024).

La date limite de remise des offres est fixée au **vendredi 06 septembre 2024**.

L'AMI a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) auprès de la Présidence de la République à travers le procès-verbal N°0693-08/DNCMP/CCMP/PR/2024 du 22 août 2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 077-2024/PR/ADET/DG/DAF/PRMP/SD du 02 septembre 2024, les personnes dont les noms suivent :

- **Président :** Ernest Tamechi KPOCHAN, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;
- **Rapporteur :** Arnaud AZA-GNANDJI, Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics (Ass-PRMP) ;
- **Membres :**

Administration	Prénom (s) et Nom	Qualité	Observations
Direction des Opérations	S. Déo Gratias Y. MONTCHO	Rpt/DO	Avec voix délibérative
DAF	Robert C. EDEY	Ass-Comptable/FORCE	Avec voix délibérative

Aux date et heure limites de dépôt des offres, il a été constaté une absence de pli.

La COE ayant constaté l'absence de plis a recommandé à la Personne Responsable des Marchés Publics de relancer l'AMI tout en revoyant les critères de sélection ou les dispositions du dossier après avoir requis l'avis de l'organe de contrôle compétent.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président a clôturé la séance à 10 h 55 min.

Fait à Cotonou, le 06 septembre 2024

Ont signé :

Le Président



Ernest Tamechi KPOCHAN

Le Rapporteur



Arnaud AZA-GNANDJI

Les membres



S. Déo Gratias Y. MONTCHO



Robert C. ÉDEY